



# **SOUTIEN À MAYOTTE**

**FO Justice exige des mesures urgentes pour soutenir les Personnels du ministère de la Justice**

## **COMMUNIQUÉ :**



Le Syndicat **FO Justice** exprime son indéfectible solidarité avec l'ensemble des Personnels du ministère de la Justice à Mayotte, durement touchés par le passage du cyclone CHIDO.

Face à cette catastrophe naturelle, nos collègues font actuellement preuve d'un dévouement exemplaire en continuant d'assurer leurs missions dans des conditions particulièrement difficiles.

**FO Justice** porte d'ores et déjà trois demandes urgentes à savoir :

- **Une reconnaissance immédiate** du ministère de la Justice des conditions de travail exceptionnelles auxquelles ont été confrontés les Personnels pendant et après la crise.
- **La mise en place d'un plan d'aide psychologique et financière**, sous la forme d'aides exceptionnelles du ministère, afin d'accompagner les agents et leur famille, directement touchés par cet événement.
- **Le déblocage de crédits d'urgence** afin de permettre la remise en état des locaux et des équipements qui seraient endommagés.

**FO Justice rappelle que les Personnels du ministère de la Justice à Mayotte jouent un rôle essentiel dans le maintien de l'ordre public et de l'activité judiciaire. Il est indispensable que l'administration leur apporte tout le soutien nécessaire pour qu'ils puissent continuer à exercer leurs missions dans les meilleures conditions possibles.**

**FO JUSTICE EN SOUTIEN TOTAL AVEC MAYOTTE !**

FO Justice – le 14 Décembre 2024

